

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 7 mars 2006

PROCLAMATION DES RESULTATS

La commission de contrôle des opérations électorales du Muséum National d'Histoire Naturelle, composée de Monsieur Serge GOUES Président, Messieurs Camille BERREHOUC et Régis CARDOVILLE, assesseurs et Madame Alexandra GAUDE, représentante du Ministre de l'Education Nationale,

- VU** Le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié par le décret n°88-882 du 19 août 1988 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;
- VU** Le code de l'Education ;
- VU** Le décret n°2001-916 du 3 octobre 2001, relatif au Muséum National d'Histoire Naturelle ;
- VU** La décision du Président du tribunal administratif de Paris désignant le Président de la commission de contrôle des opérations électorales, ensemble la décision dudit Président fixant la composition de la commission ;
- VU** La décision du Ministre de l'Education Nationale désignant son représentant à la commission de contrôle ;
- VU** Les procès-verbaux du scrutin auquel il a été procédé le 7 mars 2006 pour la désignation des membres élus du 1^{er} collège au Conseil d'Administration ;

1er collège

Listes en présence

- POUR UN MUSEUM D'AVENIR
- FSU (SNESUP & SNCS)
- APCAM ASSOCIATION DES PERSONNELS CNRS ET ASSIMILES DU MUSEUM

Résultats

	Site du Jardin des Plantes	Site du Parc Zoologique	Site du Musée de l'Homme	TOTAL
Electeurs inscrits	135	/	2	137
Votants	66	/	1	67
Blancs et nuls	0	/	0	0
Suffrages exprimés	66	/	1	67
Taux de participation	xxxxx	xxxxxx	xxxxxxxxx	48,91%

Ont obtenu :

	Site du Jardin des Plantes	Site du Parc Zoologique	Site du Musée de l'Homme	Nombre total de voix	%
POUR UN MUSEUM D'AVENIR	30		1	31	46,27
FSU (SNESUP & SNCS)	21		0	21	31,34
APCAM ASSOCIATION DES PERSONNELS CNRS ET ASSIMILES DU MUSEUM	15		0	15	22,39

Répartition des sièges entre les listes :

- Quotient électoral = **22,3**
- Attribution des sièges au quotient :
 - POUR UN MUSEUM D'AVENIR : **1**
 - FSU (SNESUP & SNCS) : **0**
 - APCAM ASSOCIATION DES PERSONNELS CNRS ET ASSIMILES DU MUSEUM : **0**

Restes :

- POUR UN MUSEUM D'AVENIR : **8.67**
- FSU (SNESUP & SNCS) : **21**
- APCAM ASSOCIATION DES PERSONNELS CNRS ET ASSIMILES DU MUSEUM : **15**
- Attribution des sièges au plus fort reste :
 - POUR UN MUSEUM D'AVENIR : **0**
 - FSU (SNESUP & SNCS) : **1**
 - APCAM ASSOCIATION DES PERSONNELS CNRS ET ASSIMILES DU MUSEUM : **1**

PROCLAME

Article unique : **sont élus**

- POUR UN MUSEUM D'AVENIR : **Denis VIALOU** suppléant **Pascal TASSY**
- FSU (SNESUP & SNCS) : **Jacques MORET** suppléant **Jean Marie BETSCH**
- APCAM ASSOCIATION DES PERSONNELS CNRS
ET ASSIMILES DU MUSEUM : **Sevket SEN** suppléant **Marc GODINOT**

Fait à Paris, le 8 mars 2006

Le Président
de la commission de contrôle
signé
Serge GOUES

Les Assesseurs
signé
Camille BERREHOUC
Régis CARDOVILLE

La représentante du Ministre
Signé
Alexandra GAUDE